

Note

DESTINATAIRES : Tous les employés du palais de justice de Montréal
Tous les occupants du palais de justice de Montréal
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

DATE : Le 17 mai 2021

OBJET : Cas confirmé – COVID-19

C'est avec la volonté de vous transmettre l'information disponible dans les meilleurs délais et dans un souci de transparence que nous vous informons qu'une personne travaillant au ministère de la Justice au 12^e étage du palais de justice de Montréal du 10 au 13 mai 2021, a reçu un résultat positif à un test relatif au dépistage de la COVID-19.

Lors de chaque cas confirmé de contamination, la Direction de la santé publique (DSP) effectue une enquête afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. Par mesure de précaution, une personne a été identifiée comme ayant eu une exposition à risque et a dû se soumettre au test de dépistage de la COVID-19 et a été placée en isolement le temps de recevoir le résultat. Cette personne pourra réintégrer le milieu de travail dès que la DSP donnera son accord.

Nous avons également avisé le propriétaire de l'édifice qui a procédé à la décontamination des bureaux et des aires partagées.

Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous en profitons pour vous rappeler les consignes quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice et dans les situations où la distanciation de deux mètres est impossible. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale pour assurer la santé et la sécurité de tous!

Nous vous rappelons également de surveiller quotidiennement l'apparition de symptômes. Si vous présentez l'un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (avec ou sans perte de goût), ou au moins deux symptômes parmi les suivants : un symptôme général (douleurs musculaires, céphalée, fatigue intense ou importante perte d'appétit), douleur à la gorge, un symptôme gastro-intestinal (nausées, vomissements, diarrhée), nous vous demandons d'appeler la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545 ou le 811, d'informer sans tarder votre gestionnaire et de ne pas vous présenter au travail.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire.

La responsable d'établissement,

A handwritten signature in cursive script, reading "M. Bastien", enclosed within a thin rectangular border.

Mariane Bastien
Directrice régionale
Services judiciaires de Montréal
Directrice du palais de justice de Montréal